## Questions orales

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, nous pouvons dire, je crois, que le député demeure indécis.

Il sait fort bien que M. Reisman a déclaré aux journalistes hier que les équipes de négociateurs sont à transformer en texte législatif les éléments approuvés dans l'accord paraphé le 3 octobre dernier. Voilà la position fondamentale. Voilà ce qui se passe maintenant. Ce n'est pas une reprise des négociations.

• (1430)

Le mandat de notre négociateur n'a pas été modifié d'un iota. Les exagérations que le député hurle de l'autre côté de la Chambre sont complètement fausses.

M. Axworthy: Monsieur le Président, nous savons que «1984» a donné au Canada un nouveau vocabulaire. Cela s'appelle «Newspeak» ou «Nouvelle langue»; cela consiste à ne dire la vérité à personne. C'est le problème que nous a donné «1984».

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Le député sait que les mots qu'il vient de dire, même s'ils ne dépassent peut-être pas techniquement les limites du langage parlementaire, risquent fort de créer du désordre. Je demanderais au député de faire appel à son expérience et à sa bonne volonté et de s'abstenir de les employer.

M. Axworthy: Monsieur le Président, je vais redéfinir l'expression «Nouvelle langue». Cela signifie donner des faits une version dictée par ses propres intérêts.

## ON DEMANDE DE RETARDER LA SIGNATURE DE L'ACCORD

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Je répète ma question au premier ministre qui préfère éviter les vraies questions à la Chambre des communes. Dans le rapport qui a été publié . . .

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Le député a accepté l'avertissement bénin de la présidence. Je suis sûr que les députés auront la courtoisie de l'écouter.

M. Axworthy: Monsieur le Président, le 7 novembre, le Trade Office des États-Unis a publié un rapport intitulé *The National Trade Estimate Report* qui donne un résumé de toutes les négociations commerciales en cours aux États-Unis. Le rapport dit clairement que plusieurs points de l'accord de libre-échange avec les États-Unis donneront aux Américains le droit de contester une foule de programmes canadiens dans les domaines des télécommunications, de la culture, de l'agriculture et du traitement des données. On y lit même que les États-Unis conservent le droit d'exercer des représailles dans le domaine culturel si des mesures prises dans ces secteurs leur sont défavorables. Cela contredit toutes les garanties et les assurances données par les ministériels à la Chambre.

Nous voulons savoir si le gouvernement révisera le programme du Parlement pour que le comité des Communes et le Parlement puissent vraiment examiner les nouvelles négociations qui se poursuivent et le droit de prendre des mesures de représailles que les Américains prétendent avoir. Autrement dit, le premier ministre retardera-t-il la signature de l'accord, élargira-t-il le mandat du comité des Communes et s'assurerat-il que nous ne cédons pas encore une fois le Canada sur la foi des assurances mielleuses et trompeuses du gouvernement?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député parle d'un rapport qui a été remis au comité sénatorial des finances. Je crois que ce rapport est publié chaque année. Les États-Unis passent tous les pays en revue et je crois que le rapport mentionne 40 pays dans lesquels il y a des irritants commerciaux, selon eux.

Le député sera peut-être surpris d'apprendre que quand nous négociions l'accord de libre-échange, les Américains avaient eux aussi, figurez-vous, des subventions qu'ils ne voulaient pas abandonner.

Le député parle de la culture. La culture est exclue de l'accord. L'accord de libre-échange le dit expressément et le député le sait très bien. Le rapport dont il parle est simplement un rapport qui est soumis au Congrès chaque année. Le député gaspille sa salive.

## LA POSITION DES ÉTATS-UNIS—L'ÉLARGISSEMENT POSSIBLE DE LA PORTÉE DE L'ACCORD

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, le gouvernement nous a assuré depuis le moment où il a négocié ce détestable accord qu'on n'apporterait aucun changement au fond de l'accord mais seulement à la formulation juridique. La ministre du Commerce extérieur l'a déclaré et il y a moins d'une semaine le secrétaire parlementaire me l'a confirmé à la Chambre. Le premier ministre l'a à nouveau répété cet aprèsmidi.

Hier, devant un comité de la Chambre, M. Ritchie a fait une déclaration, et je veux demander au premier ministre si ce dernier disait ou non la vérité. M. Ritchie a prétendu que les États-Unis cherchent à élargir la portée de l'accord. Est-ce vrai, oui ou non?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je peux répéter au député ce qui a été déclaré à la Chambre cet après-midi par le premier ministre et par moi-même, à savoir qu'il y a . . .

M. Broadbent: Oui, je l'ai déjà entendu.

M. McDermid: Je suis heureux que le député l'ait entendu. Je n'ai rien à ajouter.